Remise des prix du concours national Mohammed VI de mémorisation du Saint Coran

Société

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-09-2008 23:21:31

La cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national pour l'obtention du Prix Mohammed VI de mémorisation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, au titre de l'année 1429 de l'hégire, a eu lieu mercredi au siège du Conseil local des oulémas de Rabat.

Dans une allocution, prononcée au nom du ministre des Habous et des Affaires islamiques, le secrétaire général du Conseil supérieur des oulémas, M. Mohamed Yssef, a rappelé le lien ancestral des Marocains avec le Saint Coran en ce qui concerne aussi bien la mémorisation, la déclamation et la psalmodie, soulignant l'intérêt accordé au Coran et aux adeptes de la parole de Dieu tout au long de l'histoire du Maroc, en particulier sous le règne de SM le Roi Mohammed VI, Amir Al Mouminine, qui accorde un intérêt particulier aux mémorisants du Saint Coran.

La cérémonie de clôture de cette édition, initiée par le ministère des Habous et des Affaires islamiques sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, a été marquée par la remise des prix aux lauréats qui se sont qualifiés à la phase finale après leur parcours réussi aux concours locaux, organisés par les délégations régionales relevant du ministère, en coordination avec les Conseils locaux des Oulémas.

Neuf candidats se sont vus attribuer d'importants prix. Ils sont répartis sur la section de mémorisation complète du Saint Coran avec déclamation (trois premiers), la section de psalmodie avec la méthode marocaine avec mémorisation de cinq Hizb (trois premiers) et la section psalmodie avec la méthode orientale avec mémorisation de cinq Hizb (trois premier).

Le concours national pour l'obtention du Prix Mohammed VI de mémorisation, de déclamation et de psalmodie du Saint Coran, au titre de cette année, a été lancé samedi dernier à la Mosquée Sunna à Rabat avec la participation de 204 candidates et candidats qui ont remporté les concours organisés par les délégations régionales et provinciales des Affaires islamiques en coordination avec les Conseils locaux des oulémas dans toutes les régions du Royaume.

MAP